Termes de référence (TdR) pour trois évaluations de projet en Haïti

Information préliminaire : Cet appel recherche des équipes d'évaluation pour trois projets distincts. Les trois projets sont tous dans le domaine de l'agroécologie et l'adaptation au changement climatique, les mutuelles de solidarité et le genre. Ils sont situés tous dans le département du Nord-Ouest. La répartition d'une équipe à un projet sera discutée avec Action de Carême. Nous n'allons pas attribuer les trois projets à une équipe d'évaluation. Pour votre offre, merci de faire une offre pour un seul projet (et mentionner son numéro dans votre offre). Le cas échéant, nous allons discuter ensemble avec les candidat·e·s sur la possibilité de faire une mission pour plusieurs projets.

Projet N° 1	
Organisation partenaire :	GRADAID - Groupe d'Appui pour le Développement Agroécologique Innovateur Durable
Titre du projet :	Appui au développement Agroécotouristique et amélioration des conditions de vie socioéconomiques des familles paysannes de Môle Saint Nicolas, 3e section de Baie de Henne et 1esection de Jean Rabel
N° de projet:	LPE22/HT-999.137241
Budget approuvé :	22'424'301 HTG
Fonds engagés :	En attente du rapport 2022
Cofinancement :	MISEREOR (projet nº 223-002-1127)
Période du projet :	Avril 2022 – septembre 2024

Projet N° 2	
Organisation partenaire :	KOPBB – Kòdinasyon Oganizasyon Peyizan Basen Ble
Titre du projet :	Programme de Formation pour le Renforcement Organisationnel et de Contribuer à la Souveraineté Alimentaire dans la commune de Bassin-Bleu.
N° de projet:	LPE22/HT-000.137239
Budget approuvé :	14'050'000 HTG
Fonds engagés :	2'266'414 HTG (au 30.6.2022)
Période du projet :	Janvier 2022 – décembre 2024

Projet N° 3	
Organisation partenaire :	UPKTMA - Union des Paysans TètKole de Mahotière
Titre du projet :	Appui à la relance de la sécurisation alimentaire et au développement socio-économique pour le renforcement des capacités techniques de l'organisation pour une meilleure défense des droits des communautés vulnérables de Mahotière.
N° de projet:	LPE22/HT-000.137240
Budget approuvé :	13'890'000 HTG
Fonds engagés :	2'408'114 HTG (au 30.6.2022)
Période du projet :	Janvier 2022 – décembre 2024

Action de Carême est une organisation suisse de coopération internationale qui s'engage pour la solidarité et la justice. Dans les pays du Sud, *Action de Carême* travaille avec des organisations partenaires afin d'améliorer durablement les conditions de vie des personnes défavorisées. Au travers de projets, *Action de Carême* renforce l'autonomie de ces personnes et soutient des communautés dans la revendication de leurs droits fondamentaux. *Action de Carême* place toujours les êtres humains au centre de son action, avec leur dignité, leurs droits, leurs capacités et leurs besoins ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent.

Action de Carême est partenaire de GRADAID depuis 2017. GRADAID réunit 7 organisations/groupements paysans avec environs 1100 membres. GRADAID a pour mission fondamentale de promouvoir et de contribuer à la création d'un modèle de développement économique durable basé sur l'innovation, la création et la valorisation des potentialités/ressources existantes au niveau local en vue de contribuer à la construction d'une société plus juste, plus humaine et égalitaire.

Action de Carême est partenaire de KOPBB depuis 2013. Fondée en 1994 après le retour à l'ordre constitutionnel, KOPBB s'engage dans la lutte pour accompagner la population dans les démarches sur la route de la prise en charge de son propre développement. Pour cela, KOPBB réalise des formations aux dirigeants/es des organisations membres et les professeurs d'écoles sur l'organisation et la gestion d'une salle de classe ; elle a aussi réalisé des formations sur la transformation des fruits, sur l'économie sociale et solidaire : Mutuelle de solidarité, élevage individuel, stockage, commerce pour les femmes et formation sur la problématique de la terre et de l'agriculture.

Action de Carême et partenaire d'UPTKMA depuis 2005. UPTKMA, fondée en 1975, est une organisation qui travaille dans le cadre de revendication au profit de la communauté où elle exige à l'Etat d'être plus présent auprès de la population en utilisant le plaidoyer. L'organisation intervient dans les domaines suivants depuis son existence : Economies et solidaire, Droits humains, Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques. Actuellement, UPTKMA intervient dans les domaines d'activités : Radio Communautaire, Economie sociale solidaire (MUSOs/G.S), Plaidoyer, Elevage, Médecine traditionnelle, Transformation de fruits, Agroforesterie.

1. Informations générales et contextuelles

Projet N° 1
GRADAID - Groupe d'Appui pour le Développement Agroécologique Innovateur Durable
Titre du projet
Appui au développement Agroécotouristique et amélioration des conditions de vie socioéconomiques des familles paysannes de Môle Saint Nicolas, 3e section de Baie de Henne et 1esection de Jean Rabel

Contexte économique et écologique : Suivant le rapport de Programme Alimentaire Mondiale (PAM), 50% de la population haïtienne est mal nourri, 59% vit dans la pauvreté et presque 25% se trouve en situation de pauvreté extrême. Partant de cette situation, les communautés rurales du Bas Nord Ouest ne sont pas épargnées de ce fléau en raison de leurs faibles capacités résilientes et moyens d'existence précaires. Avec environ 70% de la population vivant principalement de l'agriculture (0.5-1 ha), d'élevage et de petit commerce informel, la pauvreté continue à battre son plein dans cette communauté. Avec le phénomène du changement climatique, les moyens d'existences des familles ne cessent d'être affectés. Les secteurs les plus touchés par ce phénomène est l'agriculture et l'élevage. Devant une telle situation, le petit commerce informel semble plus confiant et représente le dernier recours de la famille, ce qui a encouragé davantage le développement des Mutuelles de Solidarité (MUSO) qui, à la fois une activité sociale et d'économie populaire très appréciée et pratiquée par les familles agroécologiques. Les femmes représentent 75% du développement de cette activité économique et solidaire
Les communautés de L'Arrondissement de Mole Saint Nicolas présente un potentiel intéressant pour le développement de l'agroécologie dans son intégralité. Cependant, ce potentiel est très peu exploité. Les terres sont connues pour leur fertilité. En raison de ses reliefs, la communauté a un climat varié suivant la localisation en montagne ou en plaine. De par la position du Nord-Ouest situé dans le carrefour ou naissent les cyclones dans la mer des caraïbes, les communautés paraissent très vulnérables par rapport aux dégâts des catastrophes naturelles. Il faut mentionner aussi que la vulnérabilité s'augmente par rapport aux actions

inappropriées dans le secteur agricole, par la mauvaise technique de travailler les terres qui se trouvent généralement en pente, mais aussi par un déboisement très poussé. A travers ce projet, il s'avère nécessaire de continuer à faire une grande mobilisation pour l'application des techniques agroécologiques et la pratique d'une agriculture de conservation face au changement climatique mais aussi développer d'autres alternatives économiques et écologiques rentables et durable comme la Ferme agroécotourisme rentable, promotion et développement de l'apiculture qui automatiquement vont encourager le reboisement et l'autonomie de institutionnelle ainsi que les familles paysannes dans une perspective de développement des microentreprises agricoles durables. Il faut aussi se focaliser sur des initiatives innovantes durables et rentables pouvant conduire les familles paysannes vers une éventuelle autonomie et prise en charge réelle.

Groupes Cibles

	H	F	Nouveau	Ancien
Objectif 1 : Récolte plus abondante et rentable par l'Agroécologie	195	95	40	250
Objectif 2 :Résilience aux Changements Climatiques	65	35	10	90
Objectif 3 : Libération de dettes et amélioration situation socioéconomique par Mutuelles de solidarités (MUSO) initiatives génératrices de revenus	80	190	30	240
Total	**660**		**80**	**580**

<u>Tableau de Répartition des familles à accompagner par zone:</u>

Communes	***Sections/localités***	***Familles***	***Anciennes***	***Nouvelles***
Mole Saint Nicolas	1. 2e Mare Rouge	150	150	0
	2. 3e Damé	130	110	20
Baie de Henne	3e Petite Rivière	180	150	30
Jean Rabel	1eLacoma	200	170	30
Total		***660***	***580***	***80***

Groupe cible indirect : Le groupe cible indirecte est évalué à 3300personnes environs. Ce chiffre est défini par rapport au fait que les familles observées dans nos zones d'interventions ont en moyenne 5 enfants. Le chiffre global pour IHSI(2015) est 4,6 en moyenne.

Zone d'exécution du projet est le Bas Nord-Ouest, Arrondissement de Môle-Saint Nicolas.

Mole Saint Nicolas	2ème Section Mare Rouge
	3ème Section Damé
Baie de Henne	3ème Section Petite Rivière
Jean Rabel	1ère Section Lacoma

Objectifs spécifiques :

Objectif 1 : Les groupes cibles ont une récolte plus abondantes, diversifiées et rentables et sont moins vulnérables aux irrégularités climatiques.
Objectif 2 : La capacité de résilience des groupes cibles par rapport aux risques et désastres et du changement climatique est améliorée.
Objectif 3 : Les groupes cibles commencent à se libérer des dettes et améliorent leur situation à travers des mutuelles de solidarités (MUSO) et des initiatives génératrices de revenus (micro entreprises agricoles).

Connaissant l'importance du mouvement de Mutuelle de Solidarité dans le milieu paysan, il nous parait plus intelligent d'associer ce résultatà l'objectif 3. D'un côté, il fait allusion aux activités socioéconomique de base du milieu paysan mais de l'autre côté, facilite un impact positif sur l'émergence des femmes dans milieu paysan

Objectif 1 : Résultats à court terme (Output) et activités:

Résultat 1

1.1. Des cultures de hauts rendements et adaptées au Changement Climatique (le ricin par exemple) sont pratiquées par les familles bénéficiaires.

1.2. Des méthodes d'agroécologie sont apprises et appliquées par les familles, car les méthodes d'apprentissage et d'application des techniques agroécologiques sont continuelles et évoluent.

1.3 Un bassin rétention est installé afin de garantir une meilleure valorisation des légumes frais (cycle court) par les femmes en particulier.

1.4. Les plantes médicinales, préventives et curatives sont valorisées et plantées dans les cours et jardins agroécologiques;

1.5. L'utilisation du bassin de rétention d'eau attire d'autres financements pour une meilleure valorisation locale des ressources.

Objectif 2 : Résultat 2

2.1. La coupe des arbres non contrôlée est diminuée dans la zone.

2.2. La gestion et la régénération naturelle des ressources naturelles sont améliorées.

2.3. Le couvert boisé est augmenté comme habitat pour les abeilles

2.4. Des vergers fruitiers et forestiers sont installés

2.5. La production et la transformation de ricin sont encouragées et développées.

2.6. 6ha de terre sont protégés contre l'érosion durant la période du projet.

Objectif 3 Résultat 3

3.1-. Le fonds d'autofinancement, de prêt et d'investissement est renforcé.

3.2-. La capacité opérationnelle et entrepreneuriale des MUSO est renforcée.

3.3- Des micro entreprises agricoles rentables sont créées et renforcées.

3.4- Un réseau de Mutuelle est monté et fonctionnel en vue de créer de richesses et d'emplois dans le milieu rural mais aussi de développer et renforcer l'économie locale.

3.5- Des activités collectives sont menées au sein des mutuelles

3.6- L'autonomie économique des femmes est développée et renforcée

3.7- Les bénéficiaires arrivent à savoir comment s'adapter et mieux gérer les situations de risques et de désastres, grâce à des journées de sensibilisation sur la gestion de risques et de désastres.

3.8- Les bénéficiaires arrivent à comprendre les notions d'entreprenariat et sont sensibilisés sur la nécessité de créer des petites et moyennes entreprises, grâce à des journées d'orientation et de sensibilisation pratique sur l'entreprenariat et création d'entreprises.

3.9- Les crédits sont mieux contrôlés dans les mutuelles de solidarité, grâce à des journées de sensibilisation organisées sur la comptabilité et la gestion de crédit sont réalisées.

3.10- Les bénéficiaires comprennent la place, le rôle de la jeunesse et de l'engagement citoyen dans le processus de développement durable, grâce à des séances de sensibilisation organisées sur ces thématiques.

3.11- Grace à des journées de sensibilisation sur le leadership féminin en faveur du développement durable, les femmes s'impliquent beaucoup plus dans le combat en faveur du développement durable.

Projet N° 2

KOPBB – Kòdinasyon Oganizasyon Peyizan Basen Bleu

Titre du projet

Programme de Formation pour le Renforcement Organisationnel et de Contribuer à la Souveraineté Alimentaire dans la commune de Bassin-Bleu.

Description du problème

Dans la zone de projet, les organisations de base s'affaiblissent par manque de formations et de personnels qualifiés pour un meilleur accompagnement. L'agriculture familiale est négligée, les travailleurs sont poussés

vers la migration et s'adonnent à d'autres activités. La production agricole est constamment menacée par la secheresse et les changements climatiques mais aussi par la pratique de l'élevage libre qui renforcent la misère et la manque de nourriture. Par manque de formation et d'alternative, les paysans se livrent à l'abattage des arbres pour la fabrication du charbon de bois et de planche pour résoudre les besoins préliminaires. Les mutuelles solidarités constituent un fonds de réserve en cas de maladie ou décès, pour l'éducation des enfants et d'autres besoins. Elles contribuent à se libérer de l'endettement. Les inégalités au niveau du genre constitue aussi un problème majeur renforce la pauvreté.

Le projet vise à renforcer

- Les organisations de base en développant le leadership féminin
- l'amélioration de la souveraineté alimentaire des groupes cibles avec la protection et gestion de l'environnement.
- le renforcement des initiatives solidaires collectives dans les zones d'intervention en contribuant à faire la promotion d'un leadership collectif.

Groupes cibles

Les groupes cibles directes du projet sont estimés à cinq cent quinze (515) Personnes : 205 hommes et 310 femmes.

Tableau de répartition des groupes cibles par objectif

Objectif de projet	Groupe cible	Hommes	Femmes	Ancien	Nouveau
Objectif 1 La structure de KOPBB fonctionne de manière efficace et dans le respect de ses statuts pour un meilleur service aux populations des ses zones d'intervention	70	40	30	48	22
Objectif 2 Les groupes cibles ont une récolte plus abondante, diverse et rentable qui est moins vulnérable aux irrégularités climatiques	120	75	45	70	50
Objectif 3 Les groupes cibles se libèrent des dettes et améliorent leur situation financière à travers des groupements de Solidarité (GS)	265	89	175	200	65
Objectif 4 Les relations entre les sexes sont plus équitables et moins violentes et permettent l'émergence d'un leadership féminin	60	0	60	20	40
Total	515	205	310	338	177

Les bénéficiaires indirects du projet sont les autres membres de famille des familles solidaires, des groupements de solidarités, et une partie de la population telles que : les participants aux commémorations des dates historiques et tribunes populaires, les auditeurs des émissions de radio, etc. Ils sont estimés au nombre de six mille trois cent soixante quine (6375) personnes environ, la quantité de personne le projet compte toucher mais qui n'est pas impliquée directement dans les activités

Zone d'intervention: Nord-Ouest d'Haïti, commune de Bassin-Bleu, deuxième, troisième section communale et dans la localité de Foison (5ème section commune Port-de-Paix).motif (contexte), bénéficiaires (groupes cibles), activités, méthodes et objectifs du projet.

Objectif général à long terme (Impact): Amélioration du cadre de vie des personnes de la 2ème et 3ème section de Bassin Bleu et la 5ème de Port de Paix.

Objectifs du projet et mesure des effets

- Objectif 1 : La structure de KOPBB fonctionne de manière efficace et dans le respect de ses statuts pour un meilleur service aux populations des ses zones d'intervention ;
- Objectif 2 Les groupes cibles ont une récolte plus abondante, diverse et rentable qui est moins vulnérable aux irrégularités climatiques ;
- Objectif 3 : Les groupes cibles se libèrent des dettes et améliorent leur situation financière à travers des groupements de Solidarité (GS) ;
- Objectif 4 : Des relations entre les sexes sont plus équitables et moins violentes permettent l'émergence d'un leadership féminin

Objectif 1- La structure de KOPBB fonctionne de manière efficace et dans le respect de ses statuts pour un meilleur service aux populations des ses zones d'intervention

Résultats escomptés

Indicateurs pour l'Objectif spécifique 1 :

1.1 : À la fin du projet, les 8 organisations membres de la KOPBB fonctionne avec un règlement interne et renouvellent leurs personnelles à travers les assemblées générales.

1.2-: Lors des 9 tribunes populaires, au moins 27 leaders locaux (16 hommes et 11 femmes) ont participé.

1.3- A la fin du projet, les CASEC et MAIRIES intègrent des demandes issues des tribunes populaires dans leurs plans de développement communautaire.

Objectif 2 : Les groupes cibles ont une récolte plus abondante, diverse et rentable qui est moins vulnérable aux irrégularités climatiques

Résultats escomptés :

Indicateurs pour l'Objectif spécifique 2 :

2.1 : Sur les 120 personnes accompagnées sur l'objectif 2 du projet (cf. indicateur 1.2b-d du tableau monitoring) :

A la fin de 2022
60bénéficiaires (rapporter H/F) pratiquent les premières techniques agro-écologiques (au moins 3 pratiques) sur leur parcelle
8 bénéficiaires (rapporter H/F) sur 120 pratiquent plusieurs techniques agro écologiques (4-7 pratiques) sur leur parcelle
52*bénéficiaires* (rapporter H/F) maîtrisent les techniques agro écologiques entièrement (plus de 8-13 pratiques) et les appliquent sur la totalité de leurs parcelles

A la fin de 2024
35bénéficiaires (rapporter H/F) pratiquent les premières techniques agro-écologiques (au moins 3 pratiques) sur leur parcelle
15 bénéficiaires (rapporter H/F) sur pratiquent plusieurs techniques agro écologiques (4-7 pratiques) sur leur parcelle
70bénéficiaires (rapporter H/F) maîtrisent les techniques agroécologiques entièrement (plus de 8-13 pratiques) et les appliquent sur la totalité de leurs parcelles

2.2 : À la fin du projet, la pépinière collective est devenue un lieu d'échange (rencontres régulières, aussi en dehors du projet, des paysannes et paysans ; échange de semences)

2.3 : À la fin du projet, au moins 24,000 (80%) des 30,000 plantules distribuées en 2022 et 2023 sont en vie.

Objectif 3 : Les groupes cibles se libèrent des dettes et améliorent leur situation financière à travers des groupements de Solidarité (GS)

Indicateurs pour l'Objectif spécifique 3 :

3.1 : 65 des 103 Musos pratiquent des activités collectives communautaires »

3.2 : Montant (argent ou poids) d'augmentation de l'épargne pour chaque groupe issu du travail commun (vente des produits du champ commun ; récolte du champ commun).

3.3 : Tous les MUSO/GS pratiquent un taux d'intérêt de la caisse verte inférieur à 5 %.

Objectif 4 : Des relations entre les sexes sont plus équitables et moins violentes permettent l'émergence d'un leadership féminin.

Indicateurs pour l'Objectif spécifique 4 :

4.1 : Dans au moins 100 (80%) des 120 ménages cibles, les hommes participent plus aux activités ménagères Une liste sera établie pour vérifier les taches qui sont partagées (par exemple tache de cuisine, nettoyage, lessive, chercher du bois, chercher de l'eau, s'occuper des enfants, a compléter etc……).

4.2 : Dans au moins 100 (80%) des 120 ménages cibles, les femmes peuvent disposer librement d'au moins une partie des revenus du ménage.

Projet N° 3
UPKTMA - Union des Paysans TètKole de Mahotière
Titre du projet
Appui à la relance de la sécurisation alimentaire et au développement socio-économique pour le renforcement des capacités techniques de l'organisation pour une meilleure défense des droits des communautés vulnérables de Mahotière.

Problèmes

Problèmes liés aux pratiques agricoles et à la sécurité alimentaire

L'agriculture étant considérée comme la principale source de revenu pour les familles paysannes dans le milieu rural puisqu'elle implique l'intégration de la culture agronomique et l'élevage. Ce sont deux aspects importants pour les agriculteurs qu'ils sont considérés comme leurs carnets de banque. Grace à ces activités entreprises, ils arrivent à éduquer leurs enfants et aussi permettent de résoudre d'autres problèmes quotidiens auxquels ils font face. Etant considérée comme un art, elle ne devrait pas se faire de manière traditionnelle (toute activité agricole réalisée en dehors de techniques de conservation et de protection de l'environnement: travailler sans niveau A, utilisation de compost, rampes vivantes, mur sec, respecter la distance de plantation entre autres) travailler sans tenir compte de ces paramètres détériore notre environnement, car cela demande de suivre un ensemble de techniques dans la logique de préserver l'environnement, un environnement malade ne produira jamais de produits sains. C'est dans ce contexte que l'organisation a mis l'emphase sur la nécessité de renforcer les capacités des agriculteurs au point de vue technique afin qu'ils puissent obtenir de meilleurs rendements au niveau de leurs récoltes.

Pour y arriver, la présence des agents facilitateurs qualifiés est indispensable sur le terrain du travail à travers des aires d'intervention du projet qu'ils bénéficieront sous forme de travail de combite, formation formelle, informelle et inter échanges d'inter-zone et institutionnel pour un meilleur apprentissage.

Ce genre de travail devrait être entrepris par l'état haïtien en mettant à la disposition des agriculteurs des agents facilitateurs qualifiés pour les accompagner. Ce type d'activités est totalement négligé par l'Etat et a provoqué le déboisement massif dans certaines zones pour l'obtention du charbon permettant de résoudre de problèmes qui auront en retour provoqué de problèmes beaucoup plus graves à ces mêmes communautés. L'Etat devrait investir davantage dans l'environnement et ensuite d'investir plus dans l'agriculture quand le premier arrive à son point de stabilité, car un résultat satisfaisant dans l'agriculture dépendra d'un environnement non malade. C'est ce qui a conduit à l'organisation d'avoir des penchants considérables à travers cette thématique: environnement, en vue de réduire l'effet négatif causé par le changement climatique.

Problèmes économiques et accès aux crédits solidaires

L'activité de groupement solidarité étant considérée comme un modèle économique dans la perspective permettant aux membres d'avoir accès à l'épargne et de crédits de courtes durées. Souvent les agriculteurs ont procédé à la vente précoce de leurs semences à cause de problèmes économiques et après qui enfoncent ces mêmes agriculteurs dans les douleurs les plus profondes, car presqu'ils n'ont rien trouvé de quoi pour se nourrir après cette vente désespérée. C'est dans la perspective de minimiser ces problèmes que les GS ont fait des cotisations en grain de semences et en espèces. Les semences seront stockées et ensuite pour les

redistribuer aux agriculteurs durant les saisons de plantation. L'appui technique donné par les agents de liaison permettra aux femmes d'avoir accès aux crédits pour subvenir aux besoins des familles et les agriculteurs disposeront de semences locales de bonne qualité et à meilleur marché au moment opportun.

Problèmes liés à l'accès à la terre pour les familles paysannes et aux services de base pour les populations :

Généralement au niveau du pays, les terres appropriées à la vocation agricole se concentrent entre les mains des Grands dons qui n'en travaillent pas vraiment, souvent ces terres restent sans qu'elles ne sont travaillées et certains, animés de bonne conscience, parfois donnent à d'autres personnes de les travailler sous forme de métayer. Les paysans seulement ont accès à des terres marginalisées qui n'ont pas vraiment de capacités pour produire. Il est clair que toute communauté doit avoir un ensemble de conditions favorables lui permettant de mener une vie de manière digne et respectueuse. C'est dans ce contexte que l'UPTKMA, comme organisation revendicative, a entrepris diverses démarches/initiatives permettant aux membres de faire leurs devoirs et en même temps de réclamer leurs propres droits. A travers une activitédé nommée tribune populaire, UPTKMA et d'autres organisations se servent de cet espace pour poser des problèmes confrontés par différentes communautés et demander aux autorités concernées d'assumer ses responsabilités. C'est dans ce sens que trois (3) organisations (UPTKMA, KOPBB et UPTKB) forment un comité pilotage de trie partie chargé de mener des démarches auprès des autorités concernées en vue d'obtenir le titres de propriétés de manière légale qui malgré tout, fait face à des contraintes pour l'obtention du papier final au niveau de la DGI.

Problèmes liés au genre/ Renforcement du Leadership féminin :

Au niveau de différentes institutions au niveau du pays tant au niveau de privée qu'au public, généralement on trouve que l'effectif du genre masculin est toujours élevé que celui du genre féminin. Cela est constaté aussi au niveau de formation, inter échanges et des séminaires organisés hors de l'aire d'intervention d'une organisation. Cela pose des problèmes souvent à cause des responsabilités relatives aux femmes au sein du foyer. Mais cependant cela ne peut pas être resté ainsi. Cela demande une plus meilleure sensibilisation et formation de jour en jour, les femmes doivent jouir les mêmes privilèges que ceux des hommes au sein d'une société pour un développement durable. C'est dans ce contexte que l'Organisation UPTKMA tient à ce qu'au niveau de rencontres, séminaires et inter échanges organisés pour que la représentation des femmes soit élevée d'une manière significative et représentative afin d'arriver au renforcement du leadership féminin permettant aux femmes d'exercer leurs droits convenablement au sein de la société.

Groupe Cible

Au cours de cette phase d'exécution de ce projet, les groupes cibles sont constitués de 1131 acteurs locaux dont 544 femmes et 587 garçons. Les acteurs locaux indirects s'estiment à un total de 10000 environ.

Répartition des Groupes cibles par Objectif, Sex et Encien ou Nouveau

	Nombre de personne	Homme / Femme	Nouveaux	Anciens
Objectif 1	360	134 F + 226 H	216	144
Objectif 2	495	272 F + 223 H	222	273
Objectif 3	146	88 F + 58 H	90	56
Objectif 4	130	50 F + 80 H	56	74

Répartition des Groupes cibles par Objectif et zones d'intervention

	Colombier	Cavase	Caluc	Pilette,	Mayette	Beauchamp
Objectif 1	68	60	75	78	43	36
Objectif 2	65	50	60	125	90	105

Objectif 3	24	22	22	26	22	30
Objectif 4	21	18	22	27	19	23

Chaque personne compté dans les tableaux ci-dessus ne participe qu'à un objectif. Il n'y a donc pas lieu d'un double-comptage.

Ces choix se font par des critères de vulnérabilités établis par le comité de coordination de l'organisation comme une personne voulant mettre sur pied une activité génératrice de revenu et qui a besoin d'un crédit pour le faire, une personne qui est consciente de sa situation socioéconomique et qui veut avoir un changement de situation, une personne vivant dans la communauté. Une personne motivée par les pratiques agro écologiques. Une personne qui se montre prête à faire de la promotion des droits humains, de l'équité de genre et à s'engager dans la lutte pour résoudre le problème que mène l'organisation pour récupérer les terres de l'Etat occupées par les grands dons afin de les mettre en valeur.

Zone géographique du projet

Les activités du projet sont réalisées principalement dans les localités de: Colombier, Caluc, Cavase, Pilette, Mayette et Beauchamp, localités de la 4eme section communale de Mahotière.

Objectif général à long terme (Impact):

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés vulnérables de Mahotiere.

1. Les groupes cibles ont une récolte plus abondante, diverse et rentable qui est moins vulnérable aux irrégularités climatiques ;
2. Les groupes cibles se libèrent des dettes et améliorent leur situation financière à travers des groupements de Solidarité ;
3. Les relations entre les sexes sont plus équitables et moins violentes ;
4. Les élus locaux et la communauté coopèrent pour le respect des droits fondamentaux des citoyens

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 :Les groupes cibles ont une récolte plus abondante, diverse et rentable qui est moins vulnérable aux irrégularités climatiques.

Indicateurs objectif 1

1. Sur les 360 personnes accompagnées sur l'objectif 1 du projet (cf. indicateur 1.2b-d du tableau monitoring) :

A la fin de 2022
60 beneficiaires pratiquent les premières techniques agro-ecologiques(au moins 4 pratiques) sur leur parcelle
40 beneficiaires pratiquent plusieurs techniques agroécologiques (5-7 pratiques) sur leur parcelle
20 beneficiaires maîtrisent les techniques agroécologiques entièrement (plus de 8 pratiques) et les appliquent sur la totalité de leurs parcelles

A la fin de 2024
65 beneficiaires pratiquent les premières techniques agro-ecologiques (au moins 4 pratiques) sur leur parcelle
130 beneficiaires pratiquent plusieurs techniques agroécologiques (5-7 pratiques) sur leur parcelle
45 beneficiaires maîtrisent les techniques agroécologiques entièrement (plus de 8 pratiques) et les appliquent sur la totalité de leurs parcelles

2.
A la fin du projet, 288 de 360 (80%) des bénéficiaires du projet arrivent à maitriser l'érosion de manière efficace.

3. Cf. tableau monitoring, indicateur 2.1.
À la fin de 2022, un total de 5 ha surface sont protégés contre l'érosion (incluant mesures antiérosives et agroforesterie)
À la fin de 2024, un total de 8 ha surface sont protégés contre l'érosion (incluant mesures antiérosives et agroforesterie)

5- Objectif 2 : Les groupes cibles se libèrent des dettes et améliorent leur situation financière à travers des groupements de Solidarité

Indicateurs pour Objectif 2 :
1 - 252 des 252 MUSO accepte d'augmenter la cotisation de la caisse rouge un montant équivalant a 10 gourdes/personne lors de leurs rencontres.

2- 40 des 252 MUSO pratiquent des activités collectives

3- 30 des 252Muso pratiquent des activités collectives communautaires

L'ensemble des activités citées au-dessous seront réalisées au profit de **495** acteurs locaux membre comité de GS à raison de trois (3) membres comités et les agriculteurs qui font de stockage dont **272** femmes et **223** garçons

•

6-Objectif 3 : Les relations entre les sexes sont plus équitables et moins violents

Indicateur de l'objectif 3

1 - 60% des participants aux formations sur le genre affirme que la répartition des taches de ménage dans leur foyer est mieux équilibrée, les hommes participent plus aux activités ménagères
(Une liste des tâches sera établie pour contrôler la répartition des taches: cuisine, nettoyage, lessive, chercher du bois, chercher de l'eau, s'occuper des enfants, aller aux marchés pour approvisionnement les maisons. …).

2 - 45% des participants aux formations sur le genre affirme que dans leur foyer, les femmes peuvent disposer librement d' une partie des revenus du ménage.

3 –Au sein des différents groupements de UPTKMA (les GS: groupements solidarités), le pourcentage des femmes candidate aux élections a doublé par rapport aux élections précédentes

7- Objectif 4 Renforcement Organisationnel et plaidoyer
Les élus locaux et la communauté coopèrent pour le respect des droits fondamentaux des citoyens

Indicateur Objectif 4

1 – Dans 3 des 6tribunes populaires, au moins un élu local (de sexe féminin) participe.

2 – Durant toute la durée du projet, les structures de UPTKMA fonctionnent dans le respect des statuts et règlement (élections tenues selon calendrier ; aider les agriculteurs a s'organiser en groupements solidarités d'une façon d'améliorer les problèmes socio-économiques, faire des plaidoyer auprès de l'état et des organisation agissant comme partenaires dans la section. ..)

3 – Des rapports d'activités réalisées et résultats obtenus lors des commémorations des dates historiques sont annexés aux rapports narratifs semestriels.

2. Objectif et portée de l'évaluation

L'évaluation sera une évaluation des projet susmentionnés depuis 2017 afin de décider des adaptations à apporter pour la phase suivante. Elle devra être à la fois qualitative (en examinant les changements observés dans la vie des groupes cibles au cours de la période où ils ont rejoint le projet) et quantitative (en collectant des données sur les résultats en fonction des indicateurs définis (conformément au cadre logique ou un autre outil disponible, et par rapport aux données de base recueillies au début du projet). L'**objectif général de l'évaluation est** d'évaluer les changements (outcome, impact), intentionnels ou non, positifs ou négatifs que

les réalisations du projet (activités, outputs) ont induits. En plus, des leçons apprises et leurs recommandations pour l'avenir doivent être identifiées. L'**objectif secondaire de l'évaluation** est d'obtenir un aperçu des éléments clés du processus de mise en œuvre qui expliquent pourquoi les changements signalés se sont produits et éclairent la manière dont ces changements ont été réalisés. Ceci implique une analyse du fonctionnement du projet/de l'organisation.

L'organisation partenaire et *Action de Carême* devraient jouer un rôle clé dans la conception et la réalisation de l'évaluation, notamment en confirmant l'adéquation des outils et en présentant l'équipe d'évaluation aux communautés.

S'agissant d'une évaluation externe, elle doit se conformer aux normes d'évaluation internationales (OCDE) et offrir un espace d'apprentissage des meilleures pratiques de soutien aux communautés cibles. L'évaluation se déroulera sur les sites du projet sur la base d'un échantillon aléatoire, au besoin stratifié selon les zones d'intervention. *Action de Carême* cherche à identifier une équipe d'évaluation qui entreprendra cette évaluation finale dans le cadre des termes de référence convenus. La sélection des sites d'étude sera convenue entre l'organisation partenaire, *Action de Carême* et l'équipe d'évaluation. L'équipe d'évaluation doit établir un ordre de priorité des questions de recherche sur le terrain afin d'optimiser le temps. L'approche de l'évaluation comprendra un processus consultatif impliquant les bénéficiaires directs et indirects ainsi que d'autres parties prenantes.

3. Questions d'évaluation

Pertinence

1. En tenant compte du contexte, des problèmes et défi de l'environnement et des populations présentés dans le document de projet, les domaines d'interventions et les objectifs du projet répondent-ils aux besoins ?
2. Quelle est la perception de la population par rapport aux activités du projet ?

Coherence

3. Comment l'action du projet dans ces différents domaines d'intervention est-elle en conformité avec les bonnes pratiques généralement recommandées par les institutions de références ou les politiques et exigences étatiques ?
4. Comment la séparation et les synergies entre des zones et activités de projet de différents bailleurs de l'organisation sur des thématiques communes sont-elles assurées ?

Efficacité

5. Dans quelle mesure, les résultats du projet ont été atteints ?
6. Quels autres résultats (négatifs ou positifs) à part ceux cités dans les rapports sont identifiés ?
7. Comment les potentiels collectifs des groupements au sein des personnes ciblées par objectif sont-ils exploités pour renforcer les synergies ?
8. Dans quelle mesure les activités du programme sont-ils adaptés à l'atteinte des objectifs ?
9. Quelles pratiques, ou autres activités pourraient dynamiser l'atteinte des objectifs ?

Suivi / Monitoring de changements

10. Comment évaluez-vous les capacités techniques des staffs et agents de terrain par rapport à l'atteinte des objectifs du projet ?
11. Comment la répartition des tâches au sein du projet facilite ou constitue un obstacle au suivi des résultats de l'action ?

12. Comment les méthodes et pratiques de suivi pour l'identification, la documentation et la mesures des changements apportés par le projet suivent-elles les bonnes pratiques généralement reconnues ?
13. Dans quelle mesure les outils de monitoring utilisés permettent-ils l'observation et la mesures des indicateurs et des résultats fixés dans le projet ?
14. Comment les informations collectées à tous les niveaux dans le cadre de l'exécution du projet sont-elles prises en compte pour une constante optimisation du projet ?

Efficience

15. Dans chaque composante du projet, en considérant les différentes modalités de mise en œuvre, le nombre de bénéficiaires, quelles sont les relations coût / bénéfice des résultats atteints ?
16. Quelles articulations avec d'autres acteurs permettraient de gagner en efficience ?
17. Quelles sont les leçons apprises pour les interventions dans le monde rural d'Haïti ?

Impact

18. Quel est l'impact des actions par objectif de projet sur les domaines respectifs (agroécologie, changement Climatique, relèvement économique, égalité des genres, autres) ?
19. Quels éléments constituent des facteurs de blocage ou des facteurs dynamisants pour l'atteinte d'impacts ?

Viabilité

20. Le niveau d'appropriation et le renforcement des capacités des groupes cibles dans les différents domaines d'interventions permettent-ils d'espérer que les résultats atteints par le projet perdurent au-delà de la phase de projet ?
21. Le déploiement et le fonctionnement des structures mises en place par l'organisation contribuent-elle à la durabilité des actions ?

Redevabilité envers le groupe cible

22. Quelle a été l'efficacité des mécanismes de retour d'information de la communauté en place et la capacité de l'organisation sous évaluation à répondre aux commentaires reçus ? Y a-t-il des preuves que le retour d'information influence la prise de décision ?
23. Comment le système de suivi du feedback pourrait-il être amélioré ?

Genre

24. Comment les activités pour le renforcement de l'égalité de genre répondent-elles aux besoins des groupes cibles ?
25. Comment les relations hommes/femmes dans le groupe cible ont-elles changé à la suite de l'intervention ?
26. Comment les écarts entre les sexes ont-ils évolué et comment ?

4. Méthodes et processus d'évaluation

L'évaluation sera consultative et participative, et comprendra une combinaison de revues documentaires, d'entretiens avec des informateurs·trices clés, d'enquêtes en face à face auprès des ménages, d'entretiens et/ou de groupes de discussion. Bien que les entretiens soient un instrument clé, les évaluateurs·trices trianguleront une série de sources de données afin de s'assurer que l'évaluation est solide et objective.

Pour l'enquête de terrain, les évaluateurs·trices extrairont un échantillon représentatif aléatoire d'une base de données de bénéficiaires des ménages ciblés par le projet. Sur la base de ce qui précède, les évaluateurs et

évaluatrices approfondiront la méthode et l'approche d'une manière proportionnée à la mission à accomplir et en tiendront compte dans le rapport de démarrage, qui sera ensuite approuvé par l'organisation partenaire et *Action de Carême*.

Un accord final sur la conception et la méthodologie de l'évaluation sera discuté sur la base de l'offre soumise et/ou du rapport initial.

Les principaux éléments de l'évaluation devraient être les suivants :

- Des entretiens avec des membres clés du personnel tels que la direction de l'organisation partenaire, l'organe de supervision, les responsables du projet, le personnel du projet des domaines techniques (conseiller·ères en agroécologie, suivi-évaluation), des animateurs·trices communautaires, des responsables des pépinières et d'autres personnes jugées nécessaires par l'équipe d'évaluation.

- Visites sur le terrain, enquêtes auprès des ménages, entretiens et/ou groupes de discussions sur les sites des projets.

- Entretiens avec les parties prenantes, y compris les services gouvernementaux des communes/départements respectifs et les dirigeant·e·s communautaires.

L'évaluateur/ évaluatrice / l'équipe d'évaluation doit respecter les principes suivants :

- Neutralité : l'évaluateur/trice reste neutre et évite tout parti pris ou préjugé dans l'interprétation des informations et des discussions.
- Basé sur des preuves : les déclarations, les perceptions et les opinions doivent être basées sur des faits et des expériences concrets.
- Approche appréciative : l'évaluation identifie à la fois les réalisations et les lacunes, et l'évaluateur/trice traduit ces résultats en recommandations concrètes, qui alimentent le dialogue avec les différentes parties prenantes.
- Diversité culturelle : l'approche et la procédure d'évaluation doivent respecter la diversité culturelle, en permettant un regard critique tout en reconnaissant en même temps la validité des différentes pratiques et cultures locales et organisationnelles.
- Perspective de genre : l'évaluation doit aborder les groupes cibles de l'intervention de manière différenciée, tenir compte des relations de pouvoir au sein des organisations et des groupes cibles, et différencier les effets de l'intervention sur les hommes/femmes.
- Consentement éclairé et confidentialité : les personnes ne peuvent être interrogées ou évaluées qu'avec leur consentement éclairé. Les données ne seront pas attribuées spécifiquement à des personnes interrogées. L'évaluateur/trice demandera la permission explicite d'utiliser des citations ou des témoignages pour présenter ses conclusions, si ceux-ci peuvent permettre d'identifier leur auteur.

5. Parties prenantes, rôles et responsabilités

Responsabilités de l'équipe d'évaluation

- Présenter à *Action de Carême* et à l'organisation sous évaluation une proposition technique et financière.
- Remise des livrables (cf. point 6) et conduite de l'évaluation
- Faire preuve de sens d'éthique professionnel et de responsabilité toute la durée de ce travail.

Responsabilités de l'organisation sous évaluation

- Analyse et feedback sur les documents produits dans les temps impartis selon le calendrier fixé
- Mettre á la disposition de l'équipe d'évaluation la documentation nécessaire pour son travail.
- Assister l'équipe d'évaluation dans la planification des activités de terrain.

- Mettre á la disposition de l'équipe d'évaluation le personnel du programme aux dates souhaitées pour son travail.
- Faciliter l'hébergement de l'équipe d'évaluation, si possible.
- Faciliter la rencontre de l'équipe d'évaluation avec les différentes parties prenantes et les groupes cibles du projet.
- Décaissement après validation des documents en concertation avec *Action de Carême.*

Responsabilité d'*Action de Carême*

- Préparer les Termes de référence (TdR) pour l'évaluation, en concertation avec l'organisation sous évaluation.
- Gérer le processus de recrutement de l'équipe d'évaluation, en concertation avec l'organisation sous évaluation.
- Mettre à la disposition de l'équipe d'évaluation, sur sa demande, des documents additionnels.
- Analyse et feedback sur les documents produits dans les temps impartis selon le calendrier fixé.

6. Produits livrables

L'équipe d'évaluation devrait produire les éléments suivants :

- **Rapport initial** (après la réunion initiale avec l'organisation partenaire et *Action de Carême*)

Le rapport comprendra un plan détaillé du processus d'évaluation ainsi qu'un calendrier, y compris les cycles de feedback, le plan des personnes interrogées, la méthode d'échantillonnage, la méthode d'enquête et les délais, y compris une matrice d'évaluation stipulant pour chaque question d'évaluation les données/méthodes qui seront utilisées, le plan détaillé du processus d'évaluation.

- **Outils d'enquête** (avec le rapport initial)

Les outils doivent être développés en coopération avec *Action de Carême* et l'organisation partenaire. La collecte de données sur le terrain doit être basée spécifiquement sur les indicateurs du projet et tout autre indicateur jugé pertinent par l'équipe d'évaluation.

Les outils d'enquête et toutes les données brutes, les tableaux statistiques et les listes de codage (le cas échéant), ainsi que les transcriptions, doivent être fournis à *Action de Carême* et à l'organisation partenaire à la fin de l'évaluation (avec le rapport final).

Les données doivent être désagrégées en fonction du lieu et du sexe (exigence minimale). L'équipe d'évaluation peut décider de désagréger davantage les données.

- **Brouillon de rapport d'évaluation 15-25 pages hors annexes** (après le travail sur le terrain) **plus une présentation power point.**

Le projet de rapport d'évaluation doit être présenté à l'organisation partenaire lors d'une réunion de debriefing afin de recueillir des commentaires. Une présentation PowerPoint doit être préparée afin de présenter les résultats.

Dans la mesure du possible, *Action de Carême* participera à cette session de debriefing.

- **Rapport d'évaluation final**

Le rapport d'évaluation final doit intégrer le retour d'information de l'organisation partenaire lors de la session du debriefing. La présentation PowerPoint doit être adaptée à ces révisions.

Le rapport d'évaluation doit contenir :

- un résumé (*executive summary*),
- des réponses claires et fondées sur des preuves à chaque question d'évaluation, indiquant la ou les sources d'information/de preuve spécifiques sur lesquelles la réponse est fondée,

- une liste de recommandations,
- une conclusion générale : principales conclusions et opinion de l'évaluateur/évaluatrice ou des évaluateurs.

i) Page de couverture avec le nom du projet, les logos de l'organisation partenaire et du donateur, le nom et les coordonnées du ou des évaluateurs·trices, y compris une photo représentative du projet (meilleure option : photo de l'exercice d'évaluation).

ii) Résumé exécutif : Il s'agit d'une section qui peut être utilisée indépendamment du rapport complet et qui doit donc couvrir : le contexte du programme, un bref aperçu des objectifs de l'évaluation, un bref résumé de la méthodologie, les principaux résultats par critères d'évaluation et sur la réalisation des indicateurs, les conclusions, les recommandations et un résumé de la réponse de la direction.

iii) Introduction

iv) Description de la méthodologie d'évaluation

v) Principales conclusions : des réponses claires et fondées sur des preuves à chaque question d'évaluation, indiquant la ou les sources d'information/de preuve spécifiques sur lesquelles la réponse est fondée

vi) Des recommandations claires et concises pour orienter la programmation future

vii) Annexes : Termes de référence ; instruments de collecte de données, y compris les informations sur le traitement du consentement éclairé ; matrice de planification du projet / cadre logique ; calendrier des déplacements et du travail ; présentation PowerPoint de débriefing (version finale) ; sources (par ex. bibliographie, personnes interrogées) ; matrice de réponse de la direction ; cartes, photos et autres documents.

7. Calendrier

Nous prévoyons entre 12-15 jours de travail, dont au moins 5 jours sur le terrain.
Période pour exécution de l'évaluation jusqu'à remise du rapport final entre juin et septembre 2023

L'offre technique doit clairement faire ressortir quel membre de l'équipe travaille combien de temps et à quelles activités il ou elle participe.

8. Qualifications de l'évaluateur/évaluatrice/équipe d'évaluation

L'équipe suggérée pour cette mission comprend :

- Minimum 5 ans d'expérience avérée en évaluation de projets.
- Bonne connaissance en gestion de projet financé par des bailleurs étrangers.
- Expérience de travail dans le milieu rural.
- Capacité de s'exprimer en français et en créole haïtien.
- Être disposé·e·s á voyager sur les zones de projet, d'y rester le temps nécessaire pour l'accomplissement des tâches et d'accepter des conditions d'hébergement simples.
- Bonne condition physique permettant plusieurs heures de marche sur des terrains difficiles.
- Expérience de travail dans les sections communales d'Haïti où le projet est mis en œuvre est un atout.

Une équipe de consultant·e·s mixte en genre est un grand atout.

9. Budget

Les honoraires et frais doivent s'orienter aux prix usuels en Haïti.

Le budget doit différencier entre les honoraires des différents membres de l'équipe et les frais logistiques et autres.

Les coûts de transport et d'hébergement sont à budgétiser.

10. Processus d'embauche

Date limite du dépôt de candidatures : 07.05.2023 (inclus), avec les documents suivants :

- Offre technique et financière (cf. explications ci-dessus) avec
    - Compréhension des termes de référence (TDR) ;
    - Concept de l'évaluation avec plan de mise en œuvre et calendrier proposé ;
    - Explication du système de contrôle de qualité.
    - Cet appel recherche des équipes d'évaluation pour trois projets distincts. Les trois projets sont tous dans le domaine de l'agroécologie et l'adaptation au changement climatique, les mutuelles de solidarité et le genre. Ils sont situés tous au Nord-Ouest. La répartition d'une équipe à un projet sera discutée avec Action de Carême. Nous n'allons pas attribuer les trois projets à une équipe d'évaluation. Pour votre offre, merci de faire une offre pour un seul projet (et mentionner son numéro dans votre offre). Le cas échéant, nous allons discuter ensemble avec les candidat·e·s sur la possibilité de faire une mission pour plusieurs projets.
- Noms et curriculum vitae des personnes ou des membres de l'équipe proposés et leurs rôles dans la réalisation de la mission. Cela devrait également inclure la structure d'équipe proposée pour l'évaluation ;
- 3 références professionnelles (de préférence d'ancien·e·s client·e·s) ;

Les candidat·e·s intéressé·e·s doivent soumettre leur candidature à l'adresse électronique suivante :

- **Destinataire principal·e : viala@fastenaktion.org**
- **En copie : jander@actiondecareme.ch**
- **Objet du courriel : Evaluations externes 2023**

Date: 21.04.2023